



Autorité des services et marchés financiers
A l'attention de M. Jean-Paul Servais, Président
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 25 août 2025

Monsieur le Président,

UCB – notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux OPA

Nous nous référons à la notification que nous vous avons adressée le 25 août 2024.

Depuis le 31 juillet 2024, Financière de Tubize a acquis 60.381 titres d'UCB SA.

Le tableau ci-après reprend la situation au 31 juillet 2024 et 2025 des participations dans UCB SA détenues par la Financière de Tubize SA.

	Droits de vote 31/07/2025		Droits de vote 31/07/2024	
	Nombre	%	Nombre	%
Financière de Tubize SA	70.562.935	36,28%	70.502.554	36,25%
Total	70.562.935	36,28%	70.502.554	36,25%

Une copie de la présente notification est adressée à Monsieur Tellier, CEO d'UCB SA.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Financière de Tubize SA
représentée par

ENRE SRL, représentée par Eric Nys,
Directeur